

La boulangerie Loeby contrainte de fermer



Après seize années d'activité, Eric et Alexandra Loeby sont contraints de fermer leur boulangerie. Ils ne peuvent plus faire face à la hausse du prix des matières premières, du carburant et de l'électricité.

Le cœur gros, Eric et Alexandra Loeby vont cesser leur activité : leur boulangerie va définitivement fermer ses portes vendredi. Face à la hausse des coûts de l'énergie, le commerce n'est plus rentable.

Unique commerce de Dorans, la boulangerie Loeby va définitivement fermer ses portes ce vendredi 12 mai. La flambée des coûts de l'énergie a porté le coup de grâce à ce commerce centenaire.

Depuis 2007

La décision douloureuse mais inéluctable a été prise en pensant surtout à la clientèle. Lucides et résignés, Eric et Alexandra Loeby, ont décidé de mettre un terme à une aventure de seize années.

Au début des années 1900, Victor Thévenot a été le précurseur d'une longue lignée de boulangers à Dorans. Depuis, les artisans se sont succédé

sans interruption devant le four. Courant 2007, ce fut au tour d'Eric de poser ses sacs de farine dans le fournil, au n° 3 de la rue du Tilleul. Sous l'enseigne La ronde des pains, le commerce se présentait sous les meilleurs auspices avec une clientèle fidèle et complaisante et des tournées de livraison attendues et appréciées par la population des communes alentour, jusqu'à Allenjoie et Echenans-sous-Mont-Vaudois.

1 100 € de plus sur la facture mensuelle

Mais en 2020 les premiers grains de sable viennent gripper les rouages d'une affaire bien rodée. La Covid, avec une première fermeture sanitaire, puis la guerre en Ukraine engendrant une hausse exponentielle des matières premières, a précédé l'explosion du prix du kilowattheure. La fée électricité mute en une cruelle sorcière. À l'évidence, le commerce n'est plus rentable.

« Mes factures d'électricité étaient de 800 € par mois en

“ J'aurais dû vendre 1 500 baguettes supplémentaires pour faire face, ce qui était impossible. ”

Eric Loeby boulanger

moyenne pour grimper à 1 900 € à partir de novembre 2022 et encore, je ne parle pas de la déduction de 500 € du bouclier tarifaire. J'aurais dû vendre 1 500 baguettes supplémentaires pour faire face, ce qui était impossible. Alors le comptable et le banquier nous ont conseillé d'arrêter avant la catastrophe », confie Eric, le cœur gros.

Les yeux un peu mouillés, Alexandra ne peut s'empêcher d'intervenir : « Nous remercions tous nos clients restés fidèles jusqu'à ces derniers jours et j'ai aussi une pensée pour Francine, notre vendeuse. »